

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 30 septembre 2019

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 3

Absents : 2

Votants : 3

Réception en Préfecture le : 25 OCT. 2019

Délibération certifiée exécutoire le : 25 OCT. 2019

Date de l'affichage par extrait de la présente
délibération :

DELIBERATION N° 2019-28(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille dix-neuf et le 17 octobre le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

Etaient présent(e)s : Monsieur Robert GAY, 1^{er} vice-président ; monsieur Serge SARDELLA, membre du Bureau.

Etaient excusés : Madame Geneviève PRIMITERRA, 2^{ème} vice-présidente, monsieur Bernard DIGUET, 3^{ème} vice-président.

Objet : Avenant n°1 à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'acquisition d'un logiciel de réalité virtuelle

Par délibération 2019-19(DIR) en date du 27 juin dernier, le Bureau du Conseil d'administration a approuvé la participation du SDIS des Alpes de Haute-Provence au groupement de commande pour l'acquisition d'un logiciel de réalité virtuelle PITEM-RISK.

Ce groupement était constitué des SDIS 04, SDIS 05, SDIS 38, SDIS 68, SDIS 73 et SDIS 74 ;

Le SDIS 74 a fait savoir qu'il se retirait du groupement de commandes.

L'avenant N°1 à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'acquisition d'un logiciel de réalité virtuelle acte le retrait du SDIS 74.

En conséquence, il est demandé au Bureau du Conseil d'Administration de bien vouloir en délibérer et autoriser le Président à signer l'avenant N°1.

Après en avoir délibéré le Bureau du Conseil d'administration a adopté ce rapport à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration



Pierre POURCIN

2019
25 OCT
2019